

FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE AVEC SUPERVISION DANS NOTRE CENTRE DE PRISE EN CHARGE

Basée sur le référentiel TECHNICIEN COMPORTEMENTAL

(RBT- Registered Behavior Technician) du BACB

Cette formation est assurée par les BCBA du Centre OVA de Gland

La formation est destinée aux professionnels, accompagnants et parents d'enfants et d'adolescents atteints de troubles du spectre autistique et autres troubles du développement. Elle peut permettre de passer l'examen pour devenir technicien comportemental agréé (RBT - Registered Behavior Technician), reconnu au sein de la pratique de l'Analyse appliquée du comportement (voir conditions ci-après)

Le Technicien comportemental (Behavior Technician) est la personne qui applique directement, sans les développer, les programmes/procédures ABA créés et développés par les superviseurs BCaBA/BCBA. Il s'agit d'un statut créé et officialisé en 2013 par le BACB (Behavior Analyst Certification Board - www.bacb.com)

Chaque participant reçoit, à l'issue des 8 jours, une attestation de formation. Il ne s'agit ni d'un diplôme, ni d'une certification, ni d'une reconnaissance/autorisation de pratique professionnelle sans supervision par un BCaBA/BCBA.

INFORMATIONS

- La durée de la formation : 56 heures cumulées incluant une formation théorique avec supports écrits, vidéos, jeux de rôle et observation directe (40H) et, la pratique en centre avec l'équipe et l'implication directe sous supervision (16H). L'évaluation finale suivant le critère du BACB est administrée par le BCBA.
- Ce programme de formation est basé sur la Registered Behavior Technician Task List et est développé pour répondre aux exigences du statut RBT. Ce programme est proposé indépendamment du BACB. La Registered Behavior Technician Task List est consultable en ligne. « *This training is based on the Registered Behavior Technician Task List and is designed to meet the 40-hour training requirement for the RBT credential. This program is offered independent of the BACB.* »
- Pour aller dans un centre d'examen passer l'agrément RBT après la formation, il est nécessaire d'avoir 18 ans, d'avoir fini l'école obligatoire/baccalauréat, d'avoir un casier judiciaire vierge (à transmettre le premier jour de formation), de réussir l'évaluation finale administrée par un BCBA du centre OVA, de suivre les démarches administratives du BACB, d'avoir un futur superviseur, de passer un examen en anglais via le BACB (lieu et calendrier définis par le BACB, prix indicatif US\$ 45.) et de régler au BACB les frais d'inscription (indicatif US\$ 50) pour figurer sur le registre.
- Vous pouvez passer aussi l'examen durant l'année si vous avez une pratique professionnelle en ABA supervisée sur au moins 5% des heures de travail (Face à face minimum 2x/mois par un BCaBA/BCBA), vous avez repassé l'évaluation des compétences tous les ans avec le /BCaBA/BCBA qui supervise votre pratique et si vous avez renouvelé votre inscription tous les ans (indicatif US\$ 35)

DATE EN 2020 :

<p>Du Lundi 9 au mercredi 11 mars 2020 (8h15-16h15) + lundi 24 et mardi 25 mars 2020 (8h15-16h15) Plus 3 jours à convenir entre le 20 et 24 avril 2020 pour observation.</p>	<p>13 Avenue du Mont Blanc - 1196, Gland</p>
---	---

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT à adresser à OVA avant le : **15 février 2020**

<input type="radio"/> Madame <input type="radio"/> Monsieur	Adresse : Code postal / Ville : Pays : Portable : Email :
Nom : Prénom :	Coût du Séminaire <i>Les tarifs incluent l'accès aux ateliers, les livrets de formation (e-documents), les pauses café et l'eau. Le repas de midi reste à votre charge</i>
Vous êtes : Merci de cocher votre réponse <input type="checkbox"/> Parent : <input type="checkbox"/> Professionnel éducation spécialisée <input type="checkbox"/> Professionnel petite enfance	<input type="checkbox"/> 1800 CHF <input type="checkbox"/> 1600 € (Merci de cocher la devise choisie)
Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?	

ATTENTION : LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ À 5 PARTICIPANTS

<p><u>Merci de compléter et de retourner le formulaire à :</u></p> <p>Association OVA 13 Avenue du Mont Blanc 1196 Gland, Suisse Ou sur <u>formation@ovassociation.com</u></p>	<p>Une facture sera envoyée après réception du paiement pour confirmation d'enregistrement. Aucun paiement ne sera accepté pendant la formation.</p> <p>Conditions d'annulation : Aucun remboursement ne sera effectué après le 15 février 2020. L'organisateur se réserve le droit d'annuler le séminaire en cas de participation insuffisante. Dans ce cas, seuls les frais d'inscription au séminaire seront remboursés.</p>
Modes de paiement	
<ul style="list-style-type: none">• En Euros : par chèque à l'ordre de OVA Association à envoyer à l'adresse ci-dessus• En Francs Suisses par transfert auprès de la Banque Cantonale de Genève Compte N° : 5021.42.31 Clearing number : 788 IBAN : CH2700788000050214231 SWIFT : BIC/SWIFT BCGECHGGXXX Bénéficiaire : Association Objectif Vaincre l'Autisme	

Retrouver toute l'actualité d'OVA Suisse sur [facebook.com/ovasuisse](https://www.facebook.com/ovasuisse) et www.ovassociation.com

Pour toute information complémentaire concernant les séminaires, contacter formation@ovassociation.com